

Objectifs de la formation en hématologie

2009

MISE À JOUR RÉDACTIONELLE – MARS 2015 VERSION 1.3

Ces objectifs de la formation s'appliquent à ceux qui commencent leur formation à compter du 1^{er} juillet 2009.

DÉFINITION

L'hématologie est la branche de la médecine portant sur l'évaluation clinique et en laboratoire, le diagnostic et la prise en charge médicale des maladies du sang et des tissus hématopoïétiques.

BUTS

Au terme de sa formation, le résident doit être un spécialiste compétent en hématologie et pouvoir assumer le rôle de consultant dans la surspécialité. Il doit acquérir une connaissance pratique de la base théorique de la surspécialité, notamment de ses fondements dans les sciences médicales fondamentales et la recherche.

Seuls les candidats ayant reçu le certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada en médecine interne peuvent être admissibles au certificat en hématologie.

Les résidents doivent démontrer qu'ils ont les connaissances, les aptitudes et les attitudes nécessaires pour offrir à une population diversifiée un service et des soins efficaces et axés sur le patient. Dans tous les aspects de la pratique de la spécialité, le diplômé doit pouvoir aborder de façon professionnelle les questions éthiques d'appartenance sexuelle, d'orientation sexuelle, d'âge, de culture, de croyances et d'origine ethnique.

COMPÉTENCES EN HÉMATOLOGIE

Après avoir terminé sa formation, le résident aura acquis les compétences suivantes et sera efficace dans les rôles suivants :

Le masculin est utilisé seulement pour simplifier le texte.

Expert médical

Définition :

Comme *experts médicaux*, les hématologues jouent tous les rôles CanMEDS et mettent en œuvre leur savoir médical, leurs compétences cliniques spécialisées et leurs attitudes professionnelles pour dispenser des soins axés sur les patients. Le rôle d'*expert médical* est le rôle pivot du médecin dans le cadre CanMEDS.

- 1. Travailler efficacement comme conseillers en jouant tous les rôles du cadre CanMEDS pour dispenser des soins médicaux optimaux, respectueux de l'éthique et axés sur les patients
 - 1.1. Donner une consultation, et notamment présenter des évaluations et des recommandations bien documentées, oralement, par écrit ou sous forme électronique pour répondre à une demande d'un autre professionnel de la santé
 - 1.2. Utiliser toutes les compétences CanMEDS pertinentes à l'hématologie
 - 1.2.1. Au cours de leur vie, mettre en pratique les compétences d'apprentissage qui relèvent du rôle d'érudit, pour adopter un programme personnel de mise à jour et approfondir les domaines de compétence professionnelle
 - 1.2.2. Contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité des patients dans leur pratique, en y intégrant les meilleures données probantes disponibles et des pratiques exemplaires
 - 1.3. Définir les problèmes éthiques pertinents qui surgissent dans la prestation de soins en hématologie et proposer des solutions appropriées
 - 1.4. Accorder des priorités efficaces et appropriées à leurs obligations professionnelles face à de nombreux patients et problèmes
 - 1.5. Prodiquer des soins fondés sur la compassion et axés sur les patients
 - 1.6. Reconnaître les dimensions déontologiques de la prise de décision en médecine et en tenir compte
 - 1.7. Démontrer leur expertise médicale ailleurs que dans les soins aux patients
- 2. Acquérir et maintenir des connaissances cliniques, des compétences spécialisées et le comportement convenant à leur pratique
 - 2.1. Appliquer leurs connaissances des sciences cliniques, sociocomportementales et biomédicales fondamentales pertinentes aux troubles hématologiques bénins et malins
 - 2.1.1. Décrire l'hématopoïèse normale et anormale, y compris les changements reliés à l'âge, du stade fœtal à la vieillesse
 - 2.1.2. Faire preuve d'une compréhension de la génétique et de la cytogénétique se rapportant à l'hématologie
 - 2.1.3. Décrire les mécanismes de l'oncogenèse

- 2.1.4. Décrire les principes de l'épidémiologie, la stadification et les facteurs pronostiques du cancer
- 2.1.5. Décrire les modes d'action des agents chimiothérapeutiques, des agents ciblés et de la radiothérapie
- 2.1.6. Décrire les principes des épreuves moléculaires, y compris de la réaction en chaîne de la polymérase (PCR)
- 2.1.7. Décrire les fonctions immunitaires normales et anormales
- 2.1.8. Décrire les voies normales et anormales de l'hémostase
- 2.1.9. Décrire la structure et les fonctions normales et anormales des globules rouges
- 2.1.10. Décrire les systèmes antigéniques érythrocytaire et plaquettaire et les principes de la médecine transfusionnelle
- 2.1.11. Décrire le métabolisme du fer
- 2.1.12. Décrire le système majeur d'histocompatibilité pour les humains (HLA)
- 2.1.13. Faire preuve d'une connaissance de base de la pathologie des ganglions lymphatiques et de la rate
- 2.1.14. Faire preuve d'une connaissance des troubles hématologiques courants durant l'enfance
- 2.1.15. Faire preuve d'une connaissance des changements physiologiques et des troubles hématologiques durant la grossesse et la période post-partum
- 2.1.16. Décrire les principes des analyses de laboratoire, y compris des appareils automatiques de numération globulaire, de la cytométrie de flux et des essais de coagulation
- 2.2. Interpréter des frottis sanguins, des biopsies et des ponctions médullaires

3. Procéder à une évaluation complète et appropriée d'un patient

- 3.1. Identifier et étudier efficacement les problèmes à aborder au cours d'un contact avec un patient, en tenant compte du contexte et des préférences de celui-ci
- 3.2. Réunir des antécédents pertinents de façon concise, claire et exacte compte tenu du contexte et des préférences du patient en vue du diagnostic, du traitement, de la prévention des maladies et de la promotion de la santé
- 3.3. Procéder à un examen physique précis, pertinent et exact du diagnostic, du traitement, de la prévention des maladies et de la promotion de la santé,
- 3.4. Poser un diagnostic approprié en utilisant les critères diagnostiques actuellement admis
- 3.5. Faire une évaluation adéquate des maladies, en utilisant les systèmes de stadification et les indices pronostiques actuellement admis
- 3.6. Choisir des méthodes d'investigation appropriées sur le plan médical en exploitant efficacement les ressources et conformément à l'éthique

3.7. Démontrer des techniques efficaces de solution de problèmes cliniques et faire preuve de jugement face aux problèmes des patients, y compris interpréter les données disponibles et intégrer de l'information pour produire des diagnostics différentiels et des plans de traitement

4. Pratiquer efficacement les interventions de prévention et de traitement

- 4.1. Mettre en œuvre un plan de traitement en collaboration avec un patient et les membres de sa famille
- 4.2. Démontrer une mise en œuvre appropriée et opportune des interventions de prévention et de traitement pertinentes à la pratique de l'hématologie, y compris :
 - 4.2.1. Vaccination ou immunisation
 - 4.2.2. Transfusion
 - 4.2.3. Chimiothérapie
 - 4.2.4. Traitement par les anticorps et autre thérapie ciblée
 - 4.2.5. Radiation
 - 4.2.6. Immunosuppresseurs
 - 4.2.7. Anticoagulants, agents thrombolytiques et agents hémostatiques
 - 4.2.8. Greffe de cellules souches, incluant l'évaluation des patients, la sélection des donneurs, le prélèvement et l'injection des cellules souches et la prise en charge des complications y compris la maladie du greffon contre l'hôte et les infections
 - 4.2.9. Aphérèse
 - 4.2.10. Soins de soutien, incluant l'administration d'antiémétiques, de facteurs de croissance, d'antibiotiques et d'analgésiques
- 4.3. Obtenir le consentement éclairé nécessaire en vue des traitements, y compris les transfusions et la chimiothérapie
- 4.4. Traiter les complications tardives du traitement et reconnaître notamment les défis auxquels font face les personnes qui survivent au cancer
- 4.5. S'assurer que les patients reçoivent des soins de fin de vie appropriés
- 4.6. Prendre en charge les problèmes suivants en temps opportun et d'une manière logique, efficace et respectueuse de l'éthique :
 - 4.6.1. Troubles qualitatifs et quantitatifs des :
 - 4.6.1.1. Globules rouges
 - 4.6.1.2. Neutrophiles
 - 4.6.1.3. Éosinophiles, basophiles, et monocytes
 - 4.6.1.4. Lymphocytes
 - 4.6.2. Gammopathie monoclonale

- 4.6.3. Adénopathie
- 4.6.4. Splénomégalie et dysfonction splénique
- 4.6.5. Troubles quantitatifs et qualitatifs des plaquettes
- 4.6.6. Troubles hémostatiques (congénitaux et acquis)
- 4.6.7. Troubles thrombotiques (congénitaux et acquis)
- 4.6.8. Complications de cathéters veineux centraux
- 4.6.9. Troubles du métabolisme du fer, y compris la surcharge en fer
- 4.6.10. Cytopénies allo-immunes et auto-immunes
- 4.6.11. Réactions transfusionnelles
- 4.6.12. Patients atteints d'affections hématologiques malignes connues ou soupçonnées, incluant :
 - 4.6.12.1. Troubles lymphoprolifératifs
 - 4.6.12.2. Leucémies
 - 4.6.12.3. Dyscrasies plasmocytaires
 - 4.6.12.4. Autres affections malignes hématologiques
- 4.6.13. Patients atteints de troubles connus ou présumés des cellules souches, incluant :
 - 4.6.13.1. Troubles néoplasiques myéloprolifératifs
 - 4.6.13.2. Anémie aplastique
 - 4.6.13.3. Myélodysplasie
- 4.6.14. Urgences hématologiques
- 5. Utiliser les techniques d'intervention, tant diagnostiques que thérapeutiques, de façon compétente et appropriée
 - 5.1. Démontrer l'exécution efficace, appropriée et opportune des interventions diagnostiques pertinentes à l'hématologie, y compris les suivantes :
 - 5.1.1. Ponction et biopsie de la moelle osseuse
 - 5.1.2. Ponction lombaire
 - 5.1.3. Compétences en microscopie hématologique
 - 5.2. Démontrer l'exécution efficace, appropriée et opportune des interventions thérapeutiques pertinentes à leur pratique
 - 5.2.1. Administration de chimiothérapie intrathécale
 - 5.2.2. Supervision de phlébotomie thérapeutiques
 - 5.2.3. Supervision des transfusions et des perfusions de concentrés

5.2.4. Supervision de la chimiothérapie

- 5.3. Obtenir un consentement éclairé approprié pour toutes les interventions
- 5.4. Décrire et discuter des effets indésirables possibles
- 5.5. Assurer que l'on organise un suivi approprié des interventions pratiquées

6. Consulter au besoin d'autres professionnels de la santé tout en reconnaissant les limites de leur expertise

- 6.1. Démontrer qu'ils connaissent les limites de leur expertise
- 6.2. Démontrer qu'ils peuvent au besoin consulter un autre professionnel efficacement, de façon appropriée et en temps opportun pour optimiser les soins dispensés aux patients
- 6.3. Organiser des services de soins de suivi appropriés pour des patients et les membres de leur famille ou leurs aidants naturels

Communicateur

Définition :

Comme *communicateurs*, les hématologues facilitent efficacement la relation médecinpatient et les échanges dynamiques qui se produisent avant, pendant et après le contact médical.

Compétences clés et habilitantes : Les hématologues peuvent...

1. Établir avec les patients et les membres de leur famille un rapport et une confiance ainsi qu'une relation conforme à l'éthique

- 1.1. Reconnaître que le fait d'être bon communicateur constitue une compétence clinique essentielle pour les médecins et qu'une bonne communication médecin-patient peut favoriser la satisfaction du patient et du médecin, l'observance du traitement et l'amélioration des résultats cliniques
- 1.2. Établir avec les patients et les membres de leur famille de bonnes relations thérapeutiques caractérisées par la compréhension, la confiance, le respect, l'honnêteté et l'empathie
- 1.3. Respecter le caractère confidentiel des renseignements concernant le patient, de sa vie privée et de son autonomie
- 1.4. Écouter efficacement
- 1.5. Être à l'affût des indices non verbaux et en tenir compte
- 1.6. Faciliter efficacement un contact clinique structuré
- 1.7. Communiquer efficacement avec les patients et leur famille au sujet des questions en fin de vie, y compris la transition des soins curatifs aux soins palliatifs et de soutien et l'abandon des traitements tels que les transfusions et la chimiothérapie

- 2. Trouver et résumer avec précision les renseignements pertinents et les points de vue des patients et des membres de leur famille, de collègues et d'autres professionnels
 - 2.1. Réunir de l'information sur une maladie, et aussi sur les croyances d'un patient, ses préoccupations, ses attentes et son vécu de la maladie, y compris son acceptation des produits sanguins
 - 2.2. Chercher et résumer des renseignements pertinents provenant d'autres sources comme les membres de la famille du patient, ses aidants et d'autres professionnels, tout en respectant la vie privée et la confidentialité
- 3. Transmettre avec exactitude des explications et des renseignements pertinents aux patients et aux membres de leur famille, à des collègues et à d'autres professionnels
 - 3.1. Présenter des renseignements aux patients et aux membres de leur famille, aux collègues et à d'autres professionnels de façon compatissante et compréhensible pour encourager la discussion et la participation à la prise de décision
- 4. Faire en sorte que les patients, les membres de leur famille et les autres professionnels aient la même compréhension des enjeux, des problèmes et des plans pour élaborer un plan de traitement commun
 - 4.1. Définir et explorer efficacement les problèmes à aborder à la suite d'une rencontre avec un patient, en tenant compte du contexte, des réponses du patient, de ses préoccupations et de ses préférences
 - 4.2. Respecter la diversité et les différences, ce qui inclut les effets de la problématique hommes-femmes, de la religion et des croyances culturelles sur la prise de décision
 - 4.3. Encourager la discussion, les questions et l'échange au cours de la rencontre
 - 4.4. Pour l'élaboration du plan de traitement, faire participer les patients, les membres de leur famille et les professionnels de la santé compétents à la prise de décision
 - 4.5. S'attaquer efficacement aux problèmes de communication délicats, incluant sans s'y limiter, l'obtention d'un consentement éclairé, à l'annonce d'une mauvaise nouvelle et en présence de colère, de confusion et d'incompréhension
- 5. Transmettre des renseignements verbaux et écrits efficaces au sujet d'un contact médical
 - 5.1. Tenir des dossiers clairs, exacts et appropriés (p. ex., écrits ou électroniques) sur les contacts cliniques et les plans
 - 5.2. Présenter efficacement des rapports oraux au sujet des contacts cliniques et des plans

6. Présenter au public ou aux médias l'information relative à une question médicale

Collaborateur

Définition :

Comme *collaborateurs*, les hématologues travaillent efficacement dans une équipe de soins de santé afin de prodiguer des soins optimaux aux patients.

- 1. Participer efficacement et comme il se doit à l'activité d'une équipe interprofessionnelle de soins de santé
 - 1.1. Décrire les rôles et les responsabilités de l'hématologiste à d'autres professionnels
 - 1.2. Décrire les rôles et les responsabilités d'autres professionnels au sein de l'équipe d'hématologie, notamment les technologues et les médecins de laboratoire, les infirmières, les travailleurs sociaux et les pharmaciens
 - 1.3. Reconnaître et respecter les divers rôles, responsabilités et compétences d'autres professionnels par rapport aux leurs
 - 1.4. Collaborer avec d'autres personnes pour évaluer, planifier, prodiguer et intégrer des soins à des patients individuels ou à des groupes de patients
 - 1.5. Collaborer avec d'autres intervenants pour évaluer, planifier, prodiguer des soins et revoir d'autres tâches, par exemple concernant des problèmes de recherche, la formation, l'examen de programmes ou des responsabilités administratives
 - 1.6. Participer aux réunions d'équipes interprofessionnelles du laboratoire ainsi que des soins en milieu hospitalier et en clinique externe
 - 1.7. Établir des relations d'interdépendance avec d'autres professions pour prodiguer des soins de qualité
 - 1.8. Décrire les principes de la dynamique d'équipe
 - 1.9. Respecter l'éthique de l'équipe, y compris la confidentialité, l'affectation des ressources et le professionnalisme
 - 1.10. Faire preuve de leadership dans une équipe de soins de santé de façon appropriée
- 2. Collaborer efficacement avec d'autres professionnels de la santé afin d'éviter des conflits interprofessionnels, de les négocier et de les résoudre
 - 2.1. Respecter leurs collègues et les membres d'une équipe interprofessionnelle
 - 2.2. Collaborer avec d'autres professionnels pour prévenir les conflits
 - 2.3. Respecter les différences et les champs de pratique d'autres professionnels
 - 2.4. Reconnaître leurs propres différences, incompréhensions et limites qui peuvent contribuer à la tension entre professionnels

- 2.5. Réfléchir sur le fonctionnement de l'équipe interprofessionnelle
- 2.6. Employer une négociation collaborative pour résoudre les conflits et gérer les malentendus

Gestionnaire

Définition :

Comme *gestionnaires*, les hématologues participent à part entière à la vie d'organisations de soins de santé où ils organisent des pratiques durables, prennent des décisions sur l'affectation des ressources et contribuent à l'efficacité du système de soins de santé.

Compétences clés et habilitantes : Les hématologues peuvent...

- 1. Participer à des activités qui contribuent à l'efficacité de leurs organisations et systèmes de soins de santé
 - 1.1. Travailler en collaboration avec d'autres membres de leur organisation
 - 1.2. Participer à l'évaluation et à l'amélioration des processus systémiques de maintien de la qualité, y compris les initiatives sur la sécurité des patients pour les soins cliniques et de laboratoire
 - 1.3. Décrire la structure et le fonctionnement du système de santé en ce qui a trait à la pratique de l'hématologie, y compris les organismes voués au traitement du cancer, la Société canadienne du sang / Héma-Québec et les ministères de la Santé
 - 1.4. Décrire les principes du financement des soins de santé, y compris la rémunération des médecins, l'établissement des budgets et le financement des organisations

2. Gérer efficacement leur pratique et leur carrière

- 2.1. Établir les priorités et gérer leur temps pour établir un juste équilibre entre les soins aux patients, les exigences de la pratique, les activités extérieures et la vie personnelle
- 2.2. Gérer une pratique, notamment les ressources financières et humaines
- 2.3. Mettre en œuvre des processus visant à assurer l'amélioration de leur pratique personnelle
- 2.4. Utiliser la technologie de l'information de manière appropriée aux fins des soins aux patients

3. Répartir judicieusement des ressources du secteur des soins de santé, qui sont limitées

3.1. Démontrer une compréhension de l'importance de la juste répartition des ressources de la santé en établissant un équilibre entre l'efficacité, l'efficience et

- l'accès, d'une part, et le soin optimal des patients, d'autre part, en particulier en ce qui a trait aux thérapies à coûts élevés, aux épreuves de laboratoire et aux produits sanguins
- 3.2. Appliquer des données probantes et des processus de gestion pour dispenser des soins dont le coût est approprié en regard de chaque patient en hématologie et de l'ensemble du système

4. Jouer des rôles d'administrateur et de chef de file, au besoin

- 4.1. Présider des comités et des réunions, ou y participer efficacement
- 4.2. Diriger ou mettre en œuvre des changements apportés aux soins de santé
- 4.3. Planifier des éléments pertinents à la prestation des soins de santé, comme les horaires de travail

Promoteur de la santé

Définition :

Comme *promoteurs de la santé*, les hématologues utilisent leur expertise et leur influence de façon responsable pour promouvoir la santé et le mieux-être de patients individuels, de collectivités et de populations.

Compétences clés et habilitantes : Les hématologues peuvent...

- 1. Répondre aux besoins et aux problèmes de santé de patients individuels dans le cadre des soins aux patients
 - 1.1. Définir les besoins de santé d'un patient individuel et adopter une approche centrée sur le patient dans les investigations et la prise en charge
 - 1.2. Repérer des possibilités de représentation, de promotion de la santé et de prévention des maladies auprès de personnes auxquelles ils prodiguent des soins, y compris l'accès aux médicaments et aux produits sanguins

2. Répondre aux besoins de santé des collectivités qu'ils servent

- 2.1. Décrire les milieux de pratique qu'ils servent
- 2.2. Repérer des possibilités de représentation, de promotion de la santé et de prévention des maladies dans les collectivités qu'ils servent et y réagir de la façon appropriée
- 2.3. Démontrer une compréhension de la possibilité d'intérêts divergents entre les collectivités servies et d'autres populations

3. Définir les déterminants de la santé des populations qu'ils servent

- 3.1. Définir les déterminants de la santé de la population, y compris les obstacles à l'accès aux soins et aux ressources, en particulier les obstacles financiers
- 3.2. Repérer les groupes vulnérables ou marginalisés au sein des populations servies et y répondre de la façon appropriée

4. Promouvoir la santé de patients individuels, de collectivités et de populations

- 4.1. Décrire une façon de mettre en œuvre un changement d'un déterminant de la santé des populations qu'ils servent
- 4.2. Décrire l'effet des politiques publiques sur la santé des populations servies
 - 4.2.1. Promouvoir des stratégies de prévention, y compris la thromboprophylaxie et les programmes de vaccination
 - 4.2.2. Promouvoir la sécurité du sang
- 4.3. Repérer les points d'influence dans le système de santé et sa structure
- 4.4. Décrire les enjeux éthiques et professionnels inhérents à la représentation dans le domaine de la santé, y compris l'altruisme, la justice sociale, l'autonomie, l'intégrité et l'idéalisme
- 4.5. Démontrer une compréhension de la possibilité inhérente de conflits entre leur rôle de promoteur de la santé qui intervient en faveur d'un patient ou d'une collectivité et celui de gestionnaire ou gardien
- 4.6. Décrire le rôle de la profession médicale dans l'intervention collective en faveur de la santé et de la sécurité des patients

Érudit

Définition :

Comme *érudits*, les hématologues démontrent pendant toute leur vie un engagement envers l'apprentissage fondé sur la réflexion, ainsi que la création, la diffusion, l'application et l'utilisation de connaissances médicales.

- 1. Maintenir et améliorer les activités professionnelles par l'acquisition continue du savoir
 - 1.1. Décrire les principes du maintien de la compétence
 - 1.2. Décrire les principes et les stratégies de mise en œuvre d'un système de gestion du savoir personnel
 - 1.3. Reconnaître les problèmes d'apprentissage dans la pratique et en tenir compte
 - 1.4. Procéder à une vérification de la pratique personnelle

- 1.5. Poser une question appropriée concernant l'apprentissage
- 1.6. Consulter et interpréter les données probantes pertinentes
- 1.7. Appliquer de nouvelles connaissances à la pratique
- 1.8. Évaluer l'incidence de tout changement dans la pratique
- 1.9. Documenter le processus d'apprentissage

2. Évaluer de façon critique de l'information médicale et ses sources et en faire une utilisation judicieuse lors de la prise de décisions touchant à la pratique

- 2.1. Décrire les principes de l'évaluation critique
- 2.2. Évaluer de façon critique les données probantes obtenues afin de répondre à une question clinique
- 2.3. Intégrer des conclusions d'évaluation critique aux soins cliniques

3. Faciliter l'acquisition du savoir pour les patients, les membres de leur famille, les étudiants, les résidents, d'autres professionnels de la santé, le public et d'autres intervenants, s'il y a lieu

- 3.1. Décrire les principes d'apprentissage pertinents à la formation en médecine
- 3.2. En collaboration, définir les besoins d'apprentissage et les résultats souhaités chez des tiers
- 3.3. Choisir des stratégies efficaces d'enseignement et un contenu permettant de faciliter l'apprentissage chez des tiers
- 3.4. Donner des cours ou des présentations efficaces
- 3.5. Évaluer des contacts d'enseignement et y réfléchir
- 3.6. Fournir une rétroaction efficace
- 3.7. Décrire les principes d'éthique qui ont trait à l'enseignement

4. Contribuer à la création, à la diffusion, à l'application et à l'utilisation de connaissances et de pratiques médicales nouvelles

- 4.1. Décrire les principes de la recherche et de la recherche savante
- 4.2. Décrire les principes de l'éthique de la recherche
- 4.3. Poser une question érudite
- 4.4. Effectuer une recherche systématique de données probantes
- 4.5. Choisir et mettre en œuvre des méthodes appropriées pour répondre à la question
- 4.6. Participer à un projet de recherche scientifique, d'assurance de la qualité ou un éducatif portant sur l'hématologie, démontrant la responsabilité principale d'au moins un des éléments suivants du projet :
 - 4.6.1. Formuler une hypothèse, laquelle doit inclure une revue exhaustive de la littérature

- 4.6.2. Élaboration d'un protocole pour le projet scientifique
- 4.6.3. Préparation d'une demande de subvention
- 4.6.4. Élaboration de la proposition de recherche en éthique
- 4.6.5. Interprétation et synthèse des résultats

Professionnel

Définition :

Comme *professionnels*, les hématologues se consacrent à la santé et au mieux-être de la personne et de la société, à la pratique respectueuse de l'éthique, à l'autoréglementation de la profession et aux critères rigoureux de comportements personnels.

- 1. Démontrer un engagement envers leurs patients, la profession et la société par une pratique respectueuse de l'éthique
 - 1.1. Avoir un comportement professionnel approprié dans la pratique, ce qui comprend l'honnêteté, l'intégrité, de dévouement, la compassion, le respect et l'altruisme
 - 1.2. Faire preuve d'une capacité à respecter les délais et à être ponctuel
 - 1.3. Démontrer leur dévouement à dispenser des soins de la plus grande qualité et de maintenir leur compétence
 - 1.4. Reconnaître les problèmes d'éthique qui se posent dans le cadre de la pratique ou de la recherche, y compris sans toutefois s'y limiter, la divulgation d'erreurs et les interactions avec l'industrie pharmaceutique, et y répondre de façon appropriée
 - 1.5. Identifier, déclarer et gérer de façon appropriée les conflits d'intérêts perçus, potentiels et réels, notamment les interactions avec l'industrie pharmaceutique
 - 1.6. Reconnaître les principes et les limites de la vie privée et de la confidentialité chez les patients tels que définis par les normes d'exercice de la profession et la loi
 - 1.7. Maintenir des relations appropriées avec les patients
- 2. Démontrer un engagement envers leurs patients, la profession et la société en participant à l'autoréglementation de la profession
 - 2.1. Comprendre les codes de pratique de la profession, fondés sur la loi et la déontologie
 - 2.2. S'acquitter des obligations réglementaires et législatives découlant de la pratique courante
 - 2.3. Démontrer leurs responsabilités face aux ordres de médecins
 - 2.4. Reconnaître le comportement antiprofessionnel de tiers dans la pratique et y réagir de façon appropriée

2.5. Participer à l'examen de pairs

3. Démontrer un engagement envers la santé des médecins et la viabilité de leur pratique

- 3.1. Établir un équilibre entre les priorités personnelles et professionnelles afin d'assurer leur santé personnelle et la viabilité de leur pratique
- 3.2. Reconnaître l'incidence de la compassion auprès des patients mourants
- 3.3. S'efforcer d'accentuer leur sensibilisation et leur perspicacité personnelles et professionnelles
- 3.4. Reconnaître les cas où d'autres professionnels sont dans le besoin et y réagir de la façon appropriée

RÉVISÉ – Comité d'examen de la formation spécialisée – juin 2009 MISE À JOUR RÉDACTIONNELLE – août 2011 MISE À JOUR RÉDACTIONNELLE – juin 2013 MISE À JOUR RÉDACTIONNELLE – mars 2015